



## Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 23 Avril 2015

Le 23 Avril 2015, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Celles sous la Présidence de Monsieur Didier BAZINET, à la suite de la convocation adressée le 16 Avril 2015.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire : 62

Nombre de membres titulaires présents : 52

Nombre de membres suppléants présents : 5

Nombre d'absents : 1

Procurations: 4

Mauricette LEMAZAVA et Catherine STUTZMANN absentes à partir de 20h (délibération n°2015/89 et les suivantes) donne procuration à Philippe BOISMOREAU et Patrice FAVARD

Secrétaire de séance : Jean-Pierre PRUNIER

Monsieur le Président demande à l'assemblée de bien vouloir observer une minute de silence suite aux décès de Monsieur André MARTIN.

### Approbation du compte rendu du Conseil Communautaire du 23 avril 2015 :

Le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité

### Modification de l'ordre du jour :

Il est demandé de modifier l'ordre du jour ainsi en ajoutant :

- ✚ le projet de délibération N°2015-96 relatif à la signature du marché concernant l'acquisition du tracteur et de son épaveuse ainsi que la reprise d'un tracteur d'occasion et de son épaveuse d'occasion.

**Adopté à l'unanimité**

### Examen des projets de délibération du conseil communautaire :

**Toutes les délibérations sont adoptées à l'unanimité sauf les délibérations 2015/85 (vote : 52 pour et 9 abstentions), 2015/89 (vote : 51 pour et 10 contre) et 2015/90 (vote : 51 pour et 10 abstentions)**

### ADMINISTRATION GENERALE

(Rapporteur Jeannik NADAL)

#### DELIBERATION 2015/69 ADHESION DE TROIS COMMUNES AU SRB DRONNE

Approbation de l'adhésion au 01 juillet 2015 des communes de « St Crépin de Richemont », « St Félix de Bourdeilles » et « Léguillac de Cercles » au SRB Dronne

#### DELIBERATION 2015/70 DESIGNATION D'UN DELEGUE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE ARNAUD DANIEL

Claude BOUQUET est désigné pour représenter la CCPR

#### DELIBERATION 2015/71 CREATION D'UNE REGIE DE RECETTE POUR LE SPANC

Afin d'encaisser les redevances du service (hors contrôle) le conseil communautaire accepte la création d'une régie pour éviter les impayés de plus en plus nombreux

#### DELIBERATION 2015/72 REMBOURSEMENT DE FRAIS

Un titre de recettes de 85.63€ sera adressé aux communes de l'ex CCR ayant recours aux services de CDC Fast au titre de la récupération de charges.

#### DELIBERATION 2015/73 APPRENTISSAGE ET PERFECTIONNEMENT DE LA NATATION : LOCATION DE LIGNES D'EAU

Il est proposé pour les cours particuliers de natation dispensés par des maîtres-nageurs un forfait saison 2015 de location pour mise à disposition des Piscines de Ribérac et de Verteillac de 150 €.

*Tierry Décima rappelle que les formations des Maîtres-nageurs ont été financées par la collectivité et s'interroge sur le fait qu'ils en perçoivent personnellement le bénéfice.*

*Franck Blanchardie demande quelles sont les garanties s'assurer que les maîtres-nageurs ne donnent pas les cours pendant leurs horaires de travail ?*

*Didier Bazinet précise que le fonctionnement a été validé en 2014 et qu'il a été plutôt satisfaisant vu le nombre d'enfants qui a suivi des cours de natation. Il précise enfin que des emplois du temps très détaillés sont remis aux Maîtres-nageurs et qu'ils sont respectés.*

## **URBANISME**

**(Rapporteur Jean-Pierre JUGIE)**

### **DELIBERATION 2015/74 SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE CARTOGRAPHIE NUMERIQUE**

L'utilisation du service de cartographie numérique de l'ATD 24 est nécessaire pour instruire les actes d'urbanisme. Le coût de ce service s'élève à 3 967.60 € pour l'année (0.20€/habitants). Des sessions de formations à destination des secrétaires de mairies et personnel instructeur seront organisées par l'ATD la première semaine de juin.

### **DELIBERATION 2015/75 SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA MISE A DISPOSITION DE DONNEES NUMERIQUES**

Le GIP Aménagement du Territoire et Gestion des Risques (GIP ATGeRi), dans le cadre du projet PIGMA (Plate-forme de l'Information Géographique Mutualisée en Aquitaine) a fait l'acquisition des droits d'utilisation de référentiels géographiques et les met à la disposition de l'ensemble de la sphère publique et parapublique en échange de remontées d'informations de la part du bénéficiaire. L'objectif est de créer une dynamique d'échanges de l'information géographique en Aquitaine. Cette convention devra également être signée par les communes, elle vient en complément de la convention de cartographie numérique avec l'ATD 24.

### **DELIBERATION 2015/76 SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DROIT DU SOL (ADS) AU PROFIT DE COMMUNES NON MEMBRES DE LA CCPR**

La CC Dronne Belle a manifesté le souhait de mutualiser le service ADS. Il est proposé de passer des conventions de prestations de services avec une partie des communes membres de la C de C Dronne Belle (17 communes) pour instruire leurs actes d'urbanisme. Les autres communes de la CCDB dépendront du service ADS de la CC du pays Thibérien. Cette prestation sera facturée aux communes.

### **DELIBERATION 2015/77 SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA CCDB ET LES CC INSTRUCTRICES.**

Cette convention sur la base de l'art.L5111-1-1 du CGCT a pour but d' « officialiser » l'effort de mutualisation entre EPCI.

### **DELIBERATION 2015/78 SIGNATURE D'UN PROTOCOLE DE PARTENARIAT POUR LA PRODUCTION NUMERIQUE SIG DES DOCUMENTS D'URBANISME AVEC LA DDT**

Une opération de numérisation des documents d'urbanisme sur les cinq départements de la région Aquitaine est menée. La DDT s'engage à mettre à disposition de la CCPR, à titre gracieux, les données qu'elle aura produit dans le cadre de sa démarche de dématérialisation et elle assurera un accompagnement auprès de la collectivité. La signature de ce protocole avec la DDT est indispensable dans le cadre de l'élaboration du PLUI et par la suite, dans le cadre de la publication du document sur le Geoportail de l'urbanisme.

### **DELIBERATION 2015/79 SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE FOURNITURE ET D'EXPLOITATION D'UN LOGICIEL AVEC L'ATD 24**

Dans le cadre de la création de son service ADS, la CCPR propose de bénéficier de la mise à disposition du logiciel de l'ATD 24. L'ATD a acheté le logiciel ADS, il est interconnecté avec le SIG Périgéo proposé par l'ATD et permet ainsi un accès rapide aux données des parcelles. Les tarifs tiennent compte du nombre de communes du service instructeur et de sa population. Le tarif pour la Communauté de Communes s'élève à 9 900 € pour l'ensemble des communes du service instructeur, y compris les 18 communes de la CCDB. Pour ces dernières une convention de prestation de service sera signée et permettra de refacturer une partie du coût du service de la CCPR.

## **FINANCES**

**Examen des budgets de la CCPR**  
**Rapporteur pour les budgets Jean-Marcel BEAU**

**DELIBERATION 2015/80 ADOPTION DU BUDGET ANNEXE 2015 DE LA ZAE DES JARISSOUS**

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	428 388,59	428 388,59
+	+	+
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	0	0
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0	0
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	428 388,59	428 388,59
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
CREDITS D'INVSETISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le 1068)	408 136,70	462 451,65
+	+	+
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	0	0
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	54 314,95 (si negatif)	0
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	462 451,65	462 451,65
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET	890 840,24	890 840,24

**DELIBERATION 2015/81 ADOPTION DU BUDGET ANNEXE 2015 DE LA ZAE DE PUYMOZAC**

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	0,00	0,00
+	+	+
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	0	0
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0	555,10 (si excédent)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	555,10
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
CREDITS D'INVSETISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le 1068)	0,00	0,00
+	+	+
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	0	0
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	8 877,42 (si positif)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	8 877,42
TOTAL		

TOTAL DU BUDGET	0,00	9 432,52
-----------------	------	----------

**DELIBERATION 2015/82 ADOPTION DU BUDGET ANNEXE 2015 DE LA ZAE DE VILLETUREIX**

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	653 234,96	653 234,84
+	+	+
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	0	0
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0	0,12 (si excédent)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	653 234,96	653 234,96

INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS D'INVSETISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le 1068)	637 834,96	660 269,80
+	+	+
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	0	0
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	22 434,84 (si négatif)	0
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	660 269,80	660 269,80

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	1 313 504,76	1 313 504,76
-----------------	--------------	--------------

**DELIBERATION 2015/83 ADOPTION DU BUDGET ANNEXE 2015 DE L'UNITE DE TRAITEMENT DES MATIERES DE VIDANGE**

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	3 562,00	3 531,50
+	+	+
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	0	0
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0	30,50 (si excédent)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 562,00	3 562,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS D'INVSETISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le 1068)	5 016,00	2 562,50
+	+	+
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	0	0
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	2 453,50 (si positif)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 016,00	5 016,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	8 578,00	8 578,00
-----------------	----------	----------

**DELIBERATION 2015/84 ADOPTION DU BUDGET ANNEXE 2015 DU LOTISSEMENT DE DOUCHAPT**

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	291 160,38	291 206,46
+	+	+
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	0	0
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	46,08 (si déficit)	0
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	291 206,46	291 206,46

INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS D'INVSETISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le 1068)	288 103,23	286 242,38
+	+	+
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	0	0
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	1 860,85 (si positif)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	288 103,23	288 103,23

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	579 309,69	579 309,69
-----------------	------------	------------

**DELIBERATION 2015/85 ADOPTION DU BUDGET ANNEXE 2015 DU BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	33 292,00	33 292,00
+	+	+
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	0	0
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0	0
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	33 292,00	33 292,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS D'INVSETISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le 1068)	12 389,00	12 389,00
+	+	+
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	0	0
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	0
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12 389,00	12 389,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	45 681,00	45 681,00
-----------------	-----------	-----------

### **DELIBERATION 2015/86 ADOPTION DU BUDGET ANNEXE 2015 DU SPANC**

#### FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	213 840,00	195 084,89
+	+	+
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	0	0
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0	18 755,11 (si excédent)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	213 840,00	213 840,00

#### INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS D'INVSETISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le 1068)	15 120,00	16 486,91
+	+	+
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	13 000	0
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	11 633,09 (si positif)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	28 120,00	28 120,00

#### TOTAL

TOTAL DU BUDGET	241 960,00	241 960,00
-----------------	------------	------------

**Patrick Lachaud** précise que comme l'intérêt communautaire n'a toujours pas été défini sur l'assainissement collectif il s'abstient sur ce budget.

**Jean-Marcel Beau** rapporte que si lors de la définition de l'intérêt communautaire on sort l'Assainissement Collectif de nos statuts le budget sera supprimé. Nous n'avons pas le choix pour l'instant, car cette compétence était déjà dans les statuts de la Communauté de Communes des Hauts de Dronne.

**Didier Bazinet** rappelle que pour le moment l'exercice différencié des compétences fait que l'on doit porter ce budget. Il informe que les dispositions de la loi NOTRE confierait l'exercice de l'Assainissement collectif aux intercommunalités. Complément de Monsieur Granger qui confirme.

### **DELIBERATION 2015/87 ADOPTION DU BUDGET ANNEXE 2015 DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL**

#### FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	290 654,00	288 403,00
+	+	+
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	0	0
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0	2 251 (si excédent)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	290 654,00	290 654,00

#### INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS D'INVSETISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le 1068)	6 600,00	6 600,00
+	+	+
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	0	0
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	0
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 600,00	6 600,00
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET	297 254,00	297 254,00

**DELIBERATION 2015/88 ADOPTION DU BUDGET ANNEXE 2015 CENTRE SOCIAL ET CULTUREL**

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	168 658,00	168 658,00
+	+	+
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	0	0
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0	0
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	168 658,00	168 658,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS D'INVSETISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le 1068)	5 000,00	5 000,00
+	+	+
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	0	0
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	0
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 000,00	5 000,00
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET	173 658,00	173 658,00

**DELIBERATION 2015/89 ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2015**

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	12 765 107,00	12 250 403,80
+	+	+
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	0	0
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0	514 703,20 (si excédent)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	12 765 107,00	12 765 107,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le 1068)	2 302 716,00	2 641 185,07
+	+	+
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	274 451	319 963
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	383 981,07 (si négatif)	0
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 961 148,07	2 961 148,07
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET	15 726 255,07	15 726 255,07

**Jean-Marcel BEAU présente le budget principal de la CCPR**

*La présentation du budget principal de la CCPR se traduit par une augmentation de charges liées principalement à la mise en place du service urbanisme, à une année complète de TAP, à l'intégration de certains agents des communes. A cette augmentation de charges de fonctionnement il faut ajouter une volonté d'investir sur le territoire notamment dans le domaine de la voirie et il faut souligner une baisse de la Dotation d'intercommunalité de près de 220 000 € et la nécessité de mettre des moyens en 2015 importants pour remettre en état du patrimoine intercommunal pas suffisamment entretenu (Piscines intercommunales, site des Tourbières).*

*Il est précisé que l'excédent de fonctionnement 2014 a plus que doublé par rapport à 2013 traduisant notre effort pour maîtriser les dépenses.*

*Une fois posée cette problématique budgétaire il est proposé aux conseillers communautaires l'alternative suivante :*

**Proposition 1 :** *il s'agit d'un budget avec une augmentation de la fiscalité des ménages d'environ 3% pour financer les nouveaux services imposés à la CCPR par l'Etat et les investissements. Ce recours à la fiscalité permet d'augmenter l'autofinancement de la collectivité et donc de réduire le recours à l'emprunt. Cette proposition garantit des ressources permettant à la CCPR d'avoir de bons ratios financiers notamment pour sa marge d'autofinancement. C'est une solution qui préserve l'avenir.*

**Proposition n°2 :** *il s'agit d'un budget sans augmentation de la fiscalité des ménages. Le prélèvement est moins important mais on grignote une partie de l'excédent qui doit servir à l'investissement. Il peut y avoir un risque pour les budgets à venir compte tenu que les dotations d'Etat vont encore diminuer. En revanche il n'y a pas de pression fiscale supplémentaire à part la revalorisation des bases de 0.9% décidée par l'Etat.*

**Alain Clisson** *s'interroge sur l'augmentation des charges de personnel hors TAP et ADS de 204 500 €. Il dit qu'il convient de baisser les charges de fonctionnement plutôt que d'augmenter la fiscalité.*

**Patrice Favard** *rappelle qu'il ne faut pas oublier pourquoi nous sommes dans cette situation budgétaire contrainte. Il constate que les baisses des dotations d'Etat nous imposent de la rigueur budgétaire supplémentaire et que les travaux des commissions doivent également intégrer les impacts budgétaires des propositions formulées. Il juge que la proposition n° 2 va dans le bon sens mais appelle quand même à de la rigueur au quotidien. La fiscalité ne doit pas être la variable d'ajustement. Surtout avec 430 000 € de besoin de financement pour les budgets annexes.*

**Didier Bazinet** *intervient et rappelle que l'on fait des efforts de gestion au quotidien. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'il y a des nouveaux services et donc des charges supplémentaires. Il veut en 2015 un programme d'investissements ambitieux dans la limite de nos possibilités. En revanche pour 2016 il précise qu'il faudra bien préparer les budgets en amont, avec des commissions dynamiques, et un travail commun sur l'intérêt communautaire. Il rapporte qu'il n'y a pas de recrutements prévus en dehors de l'intégration des agents des communes et du service ADS. Il est favorable à la proposition n°2 mais cela suppose une rigueur accentuée dans la gestion budgétaire de 2015 si on ne veut pas trop contraindre l'avenir.*

**Tierry Décima** *juge que la confiance existe mais il ne faut pas envoyer de signal à la population d'augmentation des impôts. Il faut investir en fonction de nos capacités, mais certaines commissions doivent jouer le jeu car c'est un effort collectif à produire.*



**Patrick Lachaud** demande des précisions sur les mises à disposition des agents et les répercussions sur les Attributions de compensation.

**Jean-Marcel Beau** proposera que le coût salarial des agents mis à disposition de la CCPR soit déduit des attributions de compensation pour la part que la communauté de communes assumera en lieu et place de la commune notamment pour l'entretien des voies intercommunales. Cela sera fait au cas par cas pour évaluer le transfert de charge.

**Alain Lucas** souhaite que l'on prenne à bras le corps le développement économique et que l'on se dote de moyens pour rendre attractif le territoire et redynamiser l'emploi.

**DELIBERATION 2015/90 ADOPTION DES TAUX DE LA FISCALITE LOCALE DES MENAGES 2015 (Rapporteur Didier BAZINET)**

TAXES	BASES PREVISIONNELLES 2015 EN €	TAUX 2014	PROPOSITION TAUX 2015	PRODUIT ATTENDU 2015 EN €
T.H.	23 728 000	8.93%	8.93%	2 118 910
F.B	17 536 000	12.24%	12.24%	2 146 406
F.N.B.	1 430 000	42.23%	42.23%	603 889
TOTAL	42 694 000			4 869 205

**DELIBERATION 2015/91 ADOPTION DU TAUX DE LA COTISATION FONCIERE UNIQUE 2015 (Rapporteur Didier BAZINET)**

TAXE	BASES PREVISIONNELLES 2015	PROPOSITION TAUX 2015	PRODUIT ATTENDU 2015
CFU	2 661 000	28.73 %	764 505

**DELIBERATION 2015/92 ADOPTION DU TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2015 (Rapporteur Didier BAZINET)**

ANNEE	2015
BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLE	17 860 224
TAUX	12.05 % (11.97)
PRODUIT ATTENDU	2 152 156 €

**DELIBERATION 2015/93 ADOPTION DES SUBVENTIONS 2015 1ère part (Rapporteur Didier BAZINET)**

**Développement Culturel**

Organisme	Voté 2014	Proposition 2015
FETE DE LA MUSIQUE CCVD	500 €	0 €
ITINERAIRE BAROQUE	3 000 €	3 000 €
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL	52 630 €	Sans objet
<b>Sous-Total</b>	<b>56 130 €</b>	<b>3 000 €</b>

## Action Sociale

Organisme	Voté 2014	Proposition 2015
SECOURS POPULAIRE	1 079 €	1 079 €
SOLIDAGE	500 €	500 €
RESTAURANT DU COEUR	6 000 €	6 000 €
CIAS	40 000 €	100 000 €
<b>Sous-Total</b>	<b>47 579 €</b>	<b>107 579 €</b>

### RESSOURCES HUMAINES (Rapporteur Jeannik NADAL)

#### DELIBERATION 2015/94 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

-Créations de postes suite à des avancements de grades :

- \* Création d'un poste d'adjoint technique Principal 1ere classe à 23 h50 hebdomadaires ;
- \* Création d'un poste d'adjoint technique Principal 2<sup>ème</sup> classe à 35h00 hebdomadaires ;
- \* Création d'un poste d'adjoint technique Principal 2<sup>ème</sup> classe à 28 h23 hebdomadaires ;
- \* Création d'un poste d'adjoint technique 1ere classe à 35 h00 hebdomadaires
- \* Création d'un poste d'agent de maîtrise Principal à 35h00 hebdomadaires ;
- \* Création d'un poste d'adjoint d'animation Principal 2eme classe à 35h00 hebdomadaires ;
- \* Création d'un poste d'adjoint d'animation Principal 2eme classe à 35h00 hebdomadaires ;
- \* Création d'un poste d'adjoint d'animation 1ere classe à 24 h00 hebdomadaires ;
- \* Création d'un poste d'ATSEM Principal 1ere classe à 30h00 hebdomadaires ;
- \* Création d'un poste d'ATSEM Principal 1ere classe à 26h23hebdomadaires ;
- \* Création d'un poste d'ATSEM Principal 2eme classe à 35h00 hebdomadaires ;
- \* Création d'un poste d'adjoint administratif 1ere classe à 35h00 hebdomadaires ;

**Tous les postes précédemment occupés sont supprimés**

-Création d'un poste d'adjoint d'animation 2<sup>°</sup>classe pour un agent qui souhaite changer de filière (et suppression du poste initial)

-Création d'un contrat d'avenir (reprise d'un agent de la commune d'Allemans) pour le service voirie

#### DELIBERATION 2015/95 POSTES SAISONNIERS POUR LES SITES TOURISTIQUES

##### **Maison de la Dronne**

**- 1 personne :**

Contrat de Juin à Septembre - 35h

**1 personne :**

Contrat en Juillet et Août – 35h

##### **Tourbières de Venduire**

**- 1 personne :**

Contrat en Mai et Juin - 30h

Contrat en Juillet et Août - 35h

Contrat en Septembre - 30h

**- 1 personne :**

Contrat en Juin - 30h

Contrat en Juillet et Août - 35h

Contrat en Septembre - 30h

**DELIBERATION N°2015/96 AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LE MARCHE CONCERNANT L'ACQUISITION D'UN TRACTEUR ET DE SON EPAREUSE ET LA REPRISE D'UN TRACTEUR D'OCCASION ET DE SON EPAREUSE D'OCCASION ET DE SOLLICITER UNE SUBVENTION**  
**RAPPORTEUR Jean-Didier ANDRIEUX**

Le président est autorisé :

- à signer le marché avec la SARL Motoculture Ribéracoise selon les conditions TTC suivantes : tracteur 72 000€, épaveuse 46 791.60 € et chargeur 9 000 € le montant de la reprise du matériel d'occasion est de 17 000 €.
- à solliciter auprès du Conseil Général de la Dordogne au titre du FAEC une subvention de 15 000 €.

**Questions diverses**

**Corine Ducoup** : *intéressant de parler du scolaire, mais déplore la décision de l'inspection d'académie, il y avait de bons locaux, déplorable de fermer cette école, cette fermeture s'inscrivait elle dans un esprit de concertation et d'échange ? Demande un soutien de la part des collègues.*

**Dider Bazinet** *solidaire de Corinne : il faudra travailler sur la réorganisation de nos écoles, il faut se mettre au tour de la table. La directrice est inflexible, nos écoles sont toutes en danger, il faudra faire des propositions, la directrice devrait nous accompagner. Il demande à Fabienne CABIROL CALVEL et aux responsables des commissions de travailler sur la réorganisation.*

**L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 21h30**